



© Thomas Desvignes (doris.ffesm.fr)

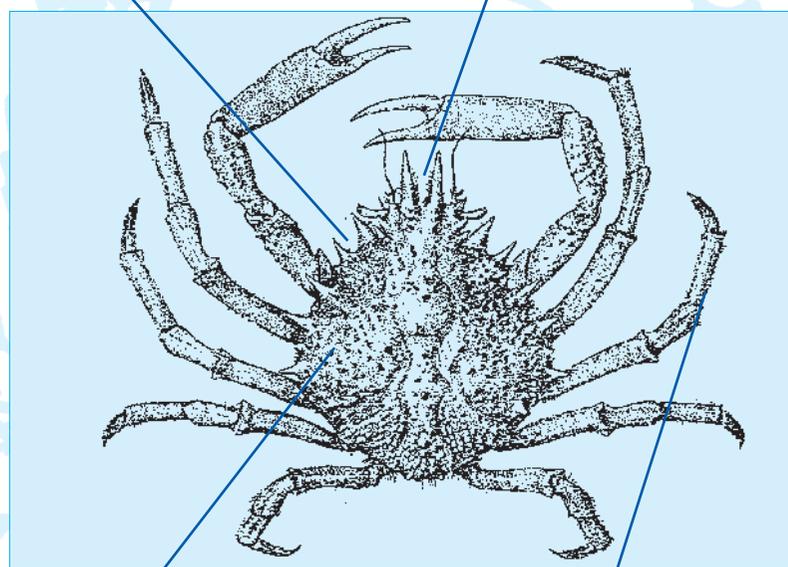
Accouplement d'araignées de mer. La femelle pond jusqu'à 500 000 œufs qu'elle porte jusqu'à éclosion.

Rencontre	Espèce	Statut	Lieu de vie
Commune	Native	Règlementée	Près des côtes

Comment la reconnaître ?

5 fortes épines de chaque côté de la carapace

Rostre avec 2 longues dents divergentes



Carapace couverte d'épines plus petites

Pattes longues et fines terminées par une griffe puissante

Carapace ovale et fortement bombée
Couleur : brun rouge à brun jaune
Taille max carapace : 25 cm long et 3 kg !



A ne pas confondre avec :

Maja squinado est une espèce très semblable, mais elle ne vit qu'en Méditerranée. Depuis 1996, les deux espèces sont considérées comme différentes, et on réserve le nom de *Maja brachydactyla* à l'espèce atlantique.

Contrairement au crabe, l'araignée cesse de muer lorsqu'elle atteint la taille adulte (2 ans). Elle ne grandit plus mais pourrait vivre jusqu'à 7/8 ans.



© Murielle Tourenne (doris.ffesm.fr)

Connaissances controversées

Bien que l'araignée soit bien étudiée, de nombreuses questions restent en suspens quant à son mode de vie. Quand se reproduit-elle : de février à novembre ? Combien de pontes : 1 à 3 ? S'accouple-t-elle avant chaque ponte ou conserve-t-elle les spermatozoïdes pour féconder les pontes suivantes ?

Un amoncellement spectaculaire

En revanche, on sait que, à la saison des amours, les araignées se regroupent par milliers, formant de gigantesques amoncellements (cf. la fameuse séquence du film "OCEANS") qui favoriseraient le succès de la reproduction.

Après une courte vie larvaire dans le plancton, la jeune araignée descend sur les fonds sableux où elle grandit près des côtes. Pour se dissimuler vis à vis des prédateurs (poules, homards ou congre), elle dispose sur sa carapace des algues et invertébrés qui forment un excellent camouflage. Elle grandit vite et mange de tout : algues, oursins, vers, cadavres, etc.

Statut menaces

L'araignée de mer est surexploitée en France. Pour la protéger, on l'a classée en "Annexe III - Espèces protégées" de la Convention de Berne : la taille minimum de capture est fixée à 12 cm, et la chasse sous-marine est limitée à 6 araignées par jour.

*Convention de Berne : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe
(www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/nature/bern/default_FR.asp?)

Où la trouver ?

Sur les rivages de sable ou de rochers, souvent parmi les algues.
Sous l'eau : depuis la surface jusqu'à 100 m de profondeur environ.

Quand la trouver ?

Au printemps et en été, près des rivages. Dès septembre, en effet, les adultes migrent vers des fonds supérieurs à 50 m où ils passeront l'hiver.

Pourquoi nous intéresse-t-elle ?

Le Muséum National d'Histoire Naturelle rassemble les observations dans le cadre des Inventaires de la biodiversité marine littorale de France métropolitaine. Le sexe se détermine comme chez les crabes (voir fiche **Crabe vert de Méditerranée**).

BioLit est un programme de

planète
mer
www.planetemer.org

Merci à nos
partenaires techniques

DORIS
doris.ffesm.fr
Dispositif d'Observation pour le Recensement et l'Inventaire de la Biodiversité en France Subaquatique

Conservatoire National
du Littoral
Méditerranéen
PORQUEROLLES